



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE N°4 DU 27 MARS 2023 :

Le vingt-sept mars deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur ROISINE Philippe, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2023

Présents : Philippe ROISINE, Pascal CHEVALLEREAU, Stéphane GUYONNAUD, Vincent HUDRY-CLERGEON, Jean-Marc JONO, Nathalie MASSART, Julien MICHEL, Philippe MOLON, Sarah PAILLOT, Stéphane TISSOT.

Absents (excusés) : Chrystel DEMIZIEUX, Yann HARDY, Sylvain SOBOTA.

Ont donné pouvoir : Chrystel DEMIZIEUX à Stéphane TISSOT

Yann HARDY à Stéphane GUYONNAUD.

Sylvain SOBOTA à Vincent HUDRY-CLERGEON.

Julien MICHEL a été élu secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation des comptes de gestion 2022
- 2) Approbation des comptes administratifs 2022
- 3) Affectation des résultats 2022
- 4) Vote des budgets primitifs 2023

- 1) Approbation des comptes de gestion 2022

DEL_04132023.

Objet : Approbation des comptes de gestion 2022.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les Comptes de Gestion de l'année 2022 concernant le Budget Principal, le Budget Annexe de l'Eau et le Budget Annexe Gîte de Praz d'Zeures, préparés par Monsieur GROSPIRON, Trésorier du SGC de Rumilly ; il précise également que les résultats présentés concordent au centime près avec la comptabilité communale.

Le Conseil Municipal,

Après avoir vérifié la concordance des résultats préparés par Monsieur GROSPIRON, Trésorier, et présentés par Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les Comptes de Gestion de l'année 2022 concernant le Budget Principal, le Budget Annexe de l'Eau et le Budget Gîte de Praz D'Zeures présentés par Monsieur GROSPIRON, Trésorier

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 13
<u>Résultats des votes</u>
pour : 13
contre : 0
abstention : 0

- 2) Approbation des comptes administratifs 2022

DEL_04142023.

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE GITE DE PRAZ D'ZEURES 2022

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 12
<u>Résultats des votes</u>
pour : 12
contre : 0
abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Vincent HUDRY-CLERGEON, Adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget annexe Gîte de Praz D'Zeures 2022 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
011 Charges à caractère général	1 225,44	75 Produits de gestion courante	6 178,22
TOTAL	1 225,44	TOTAL	6 178,22

Résultat d'exploitation : + 4 952,78 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
21 Immobilisations corporelles	1 083,33	002 Excédent d'investissement reporté	5 656,58
001 Déficit d'investissement reporté	5 973,90		
TOTAL	7 057,23	TOTAL	5 656,58

Déficit d'investissement : - 1 400,65 €

Hors de la présence de Monsieur Philippe ROISINE, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget annexe Gîte de Praz D'Zeures 2022.

2) Approbation des comptes administratifs 2022

DEL_04152023.

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT 2022.

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 12
<u>Résultats des votes</u>
pour : 12
contre : 0
abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Vincent HUDRY-CLERGEON, Adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget annexe eau et assainissement 2022 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
011 Charges à caractère général	62 542,50	70 Produits des services	144 754,19
65 Autres charges	472,89	042 Opérations d'ordre entre sections	17 956,91
66 Charges financières	9 575,13	002 Résultat de fonctionnement reporté	7 862,16
67 Charges exceptionnelles	1 850,49	75 Autres produits de gestion courante	1 698,00
68 Dotation aux amortissements	65 017,07	77 Produits exceptionnels	0,07
701249 Reversement redevance pollution	9 467,00		
TOTAL	148 925,08	TOTAL	172 271,33

Résultat d'exploitation : + 23 346,25 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
16 Emprunts et dettes assimilées	26 308,28	10 Dotations, fonds divers et réserves	11 777,00
040 Opérations ordre entre sections	17 956,91	28 Amortissement subventions	65 017,07
21 Immobilisations incorporelles	5 046,30	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	40 101,57
13 Subvention	22 817,00	001 Excédent d'investissement reporté	57 068,74
		16 Emprunt	365 000,00
		45 Opération pour compte de tiers	1 255,20
TOTAL	72 128,49	TOTAL	540 219,58

Résultat d'investissement : + 468 091,09 €

Compte tenu des restes à réaliser :

- en dépenses d'investissement 303 840,00 €
 - en recettes d'investissement 61 800,00 €

Résultat réel d'investissement : + 226 051,09 €

Hors de la présence de Monsieur Philippe ROISINE, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget annexe eau et assainissement 2021.

2) Approbation des comptes administratifs 2022

DEL_04162023.

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2022

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 12
<u>Résultats des votes</u>
pour : 12
contre : 0
abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Vincent HUDRY-CLERGEON, Adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget principal 2022 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
011 Charges à caractère général	190 471,87	013 Atténuations de charges	3 984,55
012 Charges de personnel	242 916,20	70 Produits des services	75 648,48
65 Autres charges de gestion courante	94 293,89	73 Impôts et taxes	514 947,49
66 Charges financières	16 789,49	74 Dotations et participations	144 841,29
014 Atténuation de produits	21 954,00	75 Autres produits de gestion courante	3 096,19
042 Opérations d'ordre entre sections	19 577,88	76 Produits financiers	3,00
67 Charges exceptionnelles	32 028,33	77 Produits exceptionnels	35 156,57
		002 Excédent de fonctionnement	65 501,72
TOTAL	618 031,66	TOTAL	843 179,29

Résultat de fonctionnement : + 225 147,63 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
16 Emprunts et de dettes	360 040,32	10 Dotations, fonds divers et réserves	249 932,38
21 Immobilisations corporelles	27 179,62	13 Subventions d'investissement	37 550,00
23 Immobilisations en cours	72 284,21	28 Amortissements	19 577,88
204 Subventions d'équipement versées	21 821,39	041 Opération d'ordre	31 987,97
20 Immobilisations incorporelles	4 140,00	16 Emprunt	1 600,00
192 Moins value de cession	27 487,97	001 Excédent d'investissement	203 550,59
TOTAL	512 953,51	TOTAL	544 198,82

Résultat d'investissement : + 31 245,31 €

Compte tenu des restes à réaliser :

- en dépenses d'investissement 47 181,87 €

Résultat réel d'investissement : - 15 936,56 €

Hors de la présence de Monsieur Philippe ROISINE, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget principal 2022.

3) Affectation des résultats 2022

DEL_04172023.

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE GITE DE PRAZ D'ZEURES :

Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2022

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 13
<u>Résultats des votes</u>
pour : 13
contre : 0
abstention : 0

Au vu de la présentation du Compte Administratif du Budget Annexe Gîte de Praz d'Zeures, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'exercice 2022 fait apparaître un excédent de clôture de fonctionnement de 4.952,78 €.

Monsieur le Maire demande donc à l'Assemblée de délibérer sur l'affectation de ce résultat pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'inscrire une partie de l'excédent de clôture de fonctionnement, soit 1400,65 €, au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » à la section d'investissement de l'exercice 2023 du Budget Annexe Eau et Assainissement. La somme de 3 552,13 € sera inscrite au compte 002 – recettes.

3) Affectation des résultats 2022

DEL_04182023.

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT :

Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2022.

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 13
<u>Résultats des votes</u>
pour : 13
contre : 0
abstention : 0

Au vu de la présentation du Compte Administratif du Budget Annexe Eau et Assainissement, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'exercice 2022 fait apparaître un excédent de clôture de fonctionnement de 23.346,25 €.

Monsieur le Maire demande donc à l'Assemblée de délibérer sur l'affectation de ce résultat pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'inscrire l'excédent de clôture de fonctionnement, soit 23.346,25 €, au compte au compte 002 – recettes.

3) Affectation des résultats 2022

DEL_04192023.

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL : Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2022.

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 13
<u>Résultats des votes</u>
pour : 13
contre : 0
abstention : 0

Au vu de la présentation du Compte Administratif du Budget Principal, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'exercice 2022 fait apparaître un excédent de clôture de fonctionnement de 225.147,63 €. Monsieur le Maire demande donc à l'Assemblée de délibérer sur l'affectation de ce résultat pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'inscrire une partie de l'excédent de clôture de fonctionnement, soit 65.147,63 €, au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » à la section d'investissement de l'exercice 2023 du Budget Principal. La somme de 160 000,00 € sera inscrite au compte 002 – recettes.

4) Vote des budgets primitifs 2023

DEL_04202023.

Objet : Vote du budget primitif 2023 du Budget Annexe Gîte Praz D'Zeures.

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2023 du Budget Annexe Gîte Praz D'Zeures :

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 13
<u>Résultats des votes</u>
pour : 13
contre : 0
abstention : 0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
042 Opérations d'ordre	15000,00	75 Produits de gestion courante	11 457,87
65Autres charges de gestion courante	10,00	002 Excédent de fonctionnement reporté	3 552,13
TOTAL	15 010,00	TOTAL	15 010,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
042 Opération d'ordre	223 461,39	10 Dotations	1 400,65
001 Déficit d'investissement reporté	1 400,65	28 Amortissement des immobilisations	15 000,00
		041 Opération d'ordre	223 461,39
TOTAL	224 862,04	TOTAL	239 862,04

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **VOTE** le Budget Annexe Gîte Praz D'Zeures 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme indiqué ci-dessus.

4) Vote des budgets primitifs 2023

DEL_04212023.

Objet : Vote du budget primitif 2023 du Budget Annexe Eau et Assainissement.

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 13
<u>Résultats des votes</u>
pour : 13
contre : 0
abstention : 0

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2023 du budget annexe Eau et Assainissement :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
701249-014 Reversement Agence de l'eau pollution domestique	15 000,00	70 Produits de gestion courante	155 800,00
11 Charges à caractère générale	64 200,00	042 Opérations d'ordre entre sections	20 000,00
65 Autres charges	500,00	77 Produits exceptionnels	500,00
66 Charges financières	22 450,00	75 Autres produits de gestion courante	736,90
67 Charges exceptionnelles	2 000,00	002 Résultat d'exploitation reporté	23 346,25
6811-042 Dotations aux amortissements	70 000,00		
022 Dépenses imprévues	7 000,00		
TOTAL	181 150,00	TOTAL	200 383,15

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
040 Opérations d'ordre entre sections	20 000,00	001 Excédent d'investissement reporté	468 091,09
16 Capital des emprunts	41 000,00	10 Dotations	291,93
20 Frais d'étude	40 000,00	040 Amortissements des immobilisations	70 000,00
21 Immobilisations corporelles	18 672,00	13 Subventions d'investissement	129 240,00
23 Immobilisations en cours	445 840,00		
TOTAL	565 512,00	TOTAL	667 623,02

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **VOTE** le Budget Annexe Eau et Assainissement 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme indiqué ci-dessus.

4) Vote des budgets primitifs 2023

DEL 04222023.

Objet : **Vote du budget primitif 2023 du Budget Principal.**

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 13
Résultats des votes
pour : 13
contre : 0
abstention : 0

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2023 du budget principal :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
042 Opérations d'ordre entre sections	20 763,42	70 Produits de gestion courante	41 365,00
014 Atténuation de charges	23 000,00	73 Impôts et taxes	508 031,00
11 Charges à caractère générale	249 777,00	74 Dotations, subvention	137 666,73
12 Charges de personnel	290 000,00	75 Autres produits de gestion courante	2 200,00
65 Charges de gestion courante	144 537,87	77 Produits exceptionnels	1 000,00
66 Charges financières	14 600,00	002 Excédent de fonctionnement reporté	160 000,00
67 Charges exceptionnelles	300,00		
023 Virement à la section d'investissement	100 000,00		
TOTAL	842 978,29	TOTAL	850 262,73

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
16 Capital des emprunts	62 881,08	10 Dotations	89 370,64
20 Immobilisations incorporelles	45 000,00	13 Subventions d'investissement	40 832,00
204 Subventions d'équipement versées	15 600,00	28-040 Amortissements des immobilisations	20 763,42
21 Immobilisations corporelles	70 588,05	001 Excédent d'investissement reporté	31 245,31
23 Immobilisations en cours	208 243,82	021 Virement de la section de fonctionnement	100 000,00
238 Participation AFP	5 500,00	024 Produits des cessions	238 575,00
261 Participation	5 500,00	041 Opération d'ordre	223 461,39
041 Opération d'ordre	223 461,39		
TOTAL	636 774,34	TOTAL	744 247,76

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **VOTE** le Budget Principal 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme indiqué ci-dessus.

Le 27 mars 2023
Le Maire,
Philippe ROISINE

Le secrétaire de séance
Julien MICHEL



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, representing the signature of Julien Michel.